

## SILVAE NATURE SPA

### **ARTICLE 1. Modalités d'Accès**

L'accès au Silvae Nature Spa est strictement réservé :

ux clients de l'hôtel ayant réservé un forfait incluant l'accès spa ou un soin.

Aux clients extérieurs ayant réservé une prestation (soin ou accès spa) à la journée, en matinée ou en après-midi.

L'accès implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur, sans réserve.

### **ARTICLE 2. Horaires d'Ouverture et Formules d'Accès**

Le Silvae Nature Spa est ouvert tous les jours, du lundi au dimanche, sans distinction week-end / semaine.

Les formules d'accès sont les suivantes :

Journée : de 10h à 19h

Matinée : de 9h30 à 14h30

Après-midi : de 13h à 19h

L'accès à certains espaces (parcours sensoriel, bassins, etc.) peut être soumis à réservation préalable en période de forte affluence.

### **ARTICLE 3. Vestiaires et Casiers**

L'accès au Silvae Nature Spa se fait exclusivement par les vestiaires. L'habillage et le déshabillage doivent s'y faire obligatoirement.

Il est recommandé de retirer les lunettes de vue, bijoux et objets de valeur, susceptibles d'être endommagés par la chaleur ou l'eau chlorée.

Des casiers individuels sont mis à disposition pour la durée de la présence au spa. Aucune affaire ne doit rester au sol dans les espaces communs.

Il est interdit de laisser ses effets personnels dans un casier en dehors de sa présence dans le spa.

Pour des raisons de sécurité, l'établissement se réserve le droit d'ouvrir tout casier suspect ou contenant des objets interdits.

L'hôtel ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte, vol ou détérioration des effets personnels.

### **ARTICLE 4. Tenue, Hygiène et Comportement**

Le port du maillot de bain est obligatoire dans tous les espaces du Silvae Nature Spa. Les shorts de bain sont autorisés à condition qu'ils soient ajustés et ne descendent pas en dessous du genou.

Le port du burkini n'est pas autorisé au sein du Silvae Nature Spa.

Il n'est pas nécessaire de prévoir plusieurs maillots de bain : des sous-vêtements jetables seront fournis aux clients réalisant un soin.

Des sandales sont obligatoires dans l'ensemble du Silvae Nature Spa

Une douche est obligatoire avant chaque accès aux bassins, saunas, hammams ou grotte de sel.

La nudité est strictement interdite. Une tenue correcte et conforme aux bonnes mœurs est exigée.

Les cheveux longs doivent être attachés.

Chaque client est invité à laisser les espaces propres après utilisation et à adopter une attitude respectueuse envers le matériel, les lieux, le personnel et les autres usagers.

Les effets personnels ne doivent pas être utilisés pour "réserver" un espace, sous peine de retrait par le personnel.

#### **ARTICLE 5. Espaces Accessibles**

L'accès est strictement limité aux zones ouvertes au public.

Toute pénétration dans une zone interdite ou signalée comme telle est formellement prohibée.

Les animaux ne sont pas autorisés au sein du Silvae Nature Spa.

#### **ARTICLE 6. Tranquillité et Respect des Lieux**

Le Silvae Nature Spa est un espace de calme et de détente.

À ce titre :

Les téléphones doivent être en mode silencieux et les conversations discrètes.

Les nuisances sonores (éclats de voix, musique personnelle, etc.) sont interdites.

Les comportements inappropriés ou irrespectueux peuvent entraîner une exclusion immédiate sans remboursement.

#### **ARTICLE 7. Collations, Pique-niques et Alcool**

Il est strictement interdit de pique-niquer ou de consommer des collations autour des bassins ou sur les terrasses du spa, en dehors de celles vendues au bar.

Il est demandé à chaque client de maintenir la propreté des lieux et de jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

L'accès sera refusé à toute personne en état d'ébriété ou sous l'effet de substances illicites.

#### **ARTICLE 8. Mineurs**

L'accès au Silvae Nature Spa est interdit aux personnes de moins de 16 ans, sauf cas exceptionnels précisés à l'avance (journées "famille", événements dédiés...)

#### **ARTICLE 9. Contre-indications & Responsabilité Médicale**

Le spa ne dispense aucune assistance médicale.

Il appartient au client d'informer l'équipe de toute contre-indication ou état de santé particulier pouvant nécessiter une attention spécifique.

Les zones chaudes (sauna, hammam, grotte de sel...) sont déconseillées aux femmes enceintes ou aux personnes souffrant de pathologies (cardiaques, respiratoires, etc.). Un avis médical est recommandé.

#### **ARTICLE 10. Soins et Prestations**

Les soins doivent être réservés à l'avance.

Le client est tenu de se présenter 5 à 10 minutes avant l'heure de rendez-vous.

Tout retard supérieur à 15 minutes non justifié pourra entraîner l'annulation du soin, qui restera dû. De même, toute non-présentation au rendez-vous sans annulation préalable sera facturée dans son intégralité.

En cas d'annulation, un préavis de 48h est requis. Passé ce délai, la prestation sera facturée.

Le paiement des prestations et des consommations est obligatoire et devra être effectué avant le départ du client.

#### **ARTICLE 11. Sécurité**

Il est formellement interdit de courir, plonger ou sauter dans les bassins.

Les zones de passage, escaliers et sorties de secours doivent rester dégagées à tout moment.

Le personnel du spa est habilité à rappeler les consignes de sécurité et à réguler l'accès aux installations.

Le port de tongs (ou de sandales antidérapantes) est obligatoire dans l'enceinte du spa pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

#### **ARTICLE 12. Assurance & Responsabilité**

Le Silvae Nature Spa décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident lié au non-respect du présent règlement.

Chaque client est responsable des détériorations causées aux équipements ou aux installations. Tout dommage pourra faire l'objet d'une facturation.

Les effets personnels des clients sont sous leur entière responsabilité. En cas de vol ou de perte, la preuve devra être apportée par le client.

#### **ARTICLE 13. Sanctions et Exclusion**

En cas de non-respect du règlement ou de comportement inadéquat, le personnel se réserve le droit :

De demander au client de quitter immédiatement les lieux, sans indemnité ni remboursement.

De refuser tout accès futur au Silvae Nature Spa, temporairement ou définitivement.

D'exclure toute personne représentant un danger ou un trouble pour les autres clients ou le personnel.

### **DOMAINE LE ROI ARTHUR**

#### **ARTICLE 1. Acceptation du règlement**

Toute réservation implique que le client reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et qu'il s'engage à en respecter toutes les dispositions, tant pour lui-même que pour toute personne l'accompagnant ou occupant la chambre en son nom.

#### **ARTICLE 2. Réception et accès à l'hôtel**

·La réception est ouverte 24h/24.

·Toute personne accédant à l'hôtel doit se présenter à la réception et décliner son identité, ainsi que celle des personnes qui l'accompagnent.

·Le client s'engage à ne pas faire entrer dans l'hôtel, par des accès dérobés ou non autorisés, des personnes extérieures sans en informer la réception.

### **ARTICLE 3. Mise à disposition des chambres**

·Les chambres sont disponibles à partir de 15h00 le jour de l'arrivée.

·Les chambres doivent être libérées au plus tard à 11h00 le jour du départ. Tout dépassement pourra entraîner une facturation supplémentaire.

·Quelle que soit l'heure d'arrivée, le client ne peut exiger une mise à disposition avant 15h.

·Les chambres sont strictement nominatives et personnelles. Elles ne peuvent être louées ou sous-louées à des tiers.

·En raison des normes de sécurité, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants autorisés pour chaque chambre.

### **ARTICLE 4. Séjour des mineurs**

·Les enfants mineurs ne peuvent séjourner seuls à l'hôtel.

·Ils restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs majeurs.

·Tout dommage ou nuisance causé(e) par un enfant devra être pris en charge par le responsable légal ou la personne ayant effectué la réservation.

### **ARTICLE 5. Animaux**

Oui, vos compagnons à quatre pattes sont les bienvenus à l'Hôtel Le Roi Arthur.

·Les Chiens et chats de petite à moyenne taille (jusqu'à 25 kg) sont acceptés moyennant un supplément de 20€ par jour et par animal.

Règles à respecter :

·Les animaux ne sont pas autorisés dans les espaces de restauration (restaurant, bar, salle de petit déjeuner) ni dans le Nature Spa. Ils doivent être tenus en laisse dans les parties communes.

·Ils ne doivent pas rester seuls en chambre s'ils sont susceptibles de provoquer des nuisances ou des dégradations.

·Les chiens de 1ère et 2<sup>e</sup> catégorie (dits « dangereux ») ne sont pas acceptés.

·En cas de désagrément causé à d'autres clients ou de dégradation, la direction se réserve le droit de demander l'éviction immédiate de l'animal, voire d'écourter le séjour sans remboursement.

### **ARTICLE 6. Comportement et respect d'autrui**

·Le client s'engage à adopter un comportement respectueux envers le personnel, les autres clients et les infrastructures.

·Le silence est demandé dans les couloirs et parties communes à partir de 22h00 afin de préserver la tranquillité de tous.

·Tout comportement agressif, irrespectueux ou contraire aux bonnes mœurs pourra entraîner l'exclusion immédiate, sans indemnité.

#### **ARTICLE 7. Dégradations**

·Toute dégradation volontaire ou involontaire commise par le client (ou toute personne sous sa responsabilité) entraînera la facturation des frais de réparation, nettoyage ou remplacement.

·En cas de dégâts importants, un dépôt de garantie ou une autorisation bancaire pourra être sollicitée pour couvrir les frais.

#### **ARTICLE 8. Accès aux chambres / Cartes magnétiques**

·Les cartes d'accès aux chambres sont strictement personnelles.

·Toute perte ou vol doit être signalé immédiatement à la réception.

·Une vérification d'identité sera demandée pour délivrer une nouvelle carte.

·Le client est invité à fermer sa porte à clé en quittant la chambre ou avant de se coucher.

·L'hôtel se réserve le droit de procéder à des contrôles d'accès pour raisons de sécurité.

#### **ARTICLE 9. Accès au Spa / Silvae Nature Spa**

L'accès au Silvae Nature Spa est réservé :

·Aux clients de l'hôtel ayant réservé un forfait incluant le spa ou un soin.

·Aux clients extérieurs disposant d'une réservation spécifique.

Les conditions d'accès sont détaillées dans le règlement spécifique du Silvae Nature Spa.

#### **ARTICLE 10. Restauration**

Le restaurant La Table d'Arthur est ouvert pour le petit-déjeuner :

·De 7h à 10h en semaine et jusqu'à 11h les week-ends

·Fermé le midi

·Ouvert le soir de 19h30 à 21h00

Le restaurant Les Jardins d'Arthur est réservé aux clients du spa :

·De 12h à 13h30 pour les formules matinées

·De 13h à 15h pour les formules après-midi

• Conformément au Code de la consommation, le personnel pourra refuser de servir de l'alcool à tout client en état d'ébriété manifeste.

#### **ARTICLE 11. Ménage**

·Les chambres doivent rester accessibles au moins une fois par jour pour permettre au personnel d'effectuer le ménage.

·Le client est invité à respecter les horaires de passage communiqués par la réception si besoin.

#### **ARTICLE 12. Objets de valeur et effets personnels**

·Un coffre-fort individuel est mis à disposition dans chaque chambre.

·Des coffres de plus grande capacité sont disponibles à la réception sur demande.

·L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets de valeur non déposés dans ces coffres.

·Les effets laissés dans les parties communes (bagages, sacs...) restent sous la seule responsabilité du client.

·Le personnel de l'hôtel n'est pas responsable des colis ou lettres reçus en l'absence du client.

#### **ARTICLE 13. Objets oubliés**

·Tout objet laissé en chambre après le départ sera conservé à la réception.

·À défaut de récupération, les objets oubliés seront traités selon la loi du 31 mars 1896 modifiée.

·Le renvoi d'effets personnels se fera aux frais du client, en colis suivi avec assurance obligatoire pour les objets de valeur.

#### **ARTICLE 14. Hôtel non-fumeur**

·Il est strictement interdit de fumer ou vapoter dans les chambres et espaces intérieurs, conformément au Code de la santé publique.

·Toute infraction pourra entraîner :

oUne amende

oLa facturation des frais de nettoyage et de remise en état

oLa facturation du déclenchement de l'alarme incendie en cas de fumée détectée

oDes espaces fumeurs sont prévus à l'extérieur de l'établissement.

#### **ARTICLE 15. Accès au réseau Wi-Fi**

·Un accès Wi-Fi est mis gratuitement à disposition.

·Le client s'engage à ne pas utiliser le réseau à des fins illicites (téléchargement illégal, consultations interdites, etc.).

·L'hôtel se réserve le droit de suspendre l'accès en cas d'utilisation abusive ou contraire à la loi.

#### **ARTICLE 16. Vidéosurveillance**

·Des caméras de vidéosurveillance sont installées dans les parties communes pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

·Les images sont traitées conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données (RGPD).

#### **ARTICLE 17. Sécurité**

·En cas d'alerte incendie ou d'évacuation, veuillez suivre les consignes affichées sur la porte de votre chambre et les instructions du personnel.

·Il est interdit d'utiliser les ascenseurs en cas d'alerte incendie.

·Toute manipulation abusive du système de sécurité sera facturée.

#### **ARTICLE 18. Responsabilité / Assurance**

·L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage aux effets personnels du client.

·Chaque client est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner volontairement ou involontairement.

·Une assurance responsabilité civile est vivement recommandée.

#### **ARTICLE 19. Sanctions**

·En cas de non-respect du présent règlement, l'hôtel se réserve le droit de mettre fin au séjour sans remboursement.